

## **1. Titre du résumé**

T.A.C. : un dispositif innovant de réduction des risques et des dommages auprès d'une population très vulnérable, les jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse

## **2. Coordonnées des co-auteurs**

P. Fritsch, Pôle Santé de la Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ), ministère de la Justice, Paris, France

I. Touzani, Pôle santé de la Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ), ministère de la Justice, Paris, France

## **3. Coordonnées de l'auteur principal**

C. Embersin-Kyprianou, Observatoire régional de santé d'Île-de-France, Saint-Denis, France

[catherine.embersin@institutparisregion.fr](mailto:catherine.embersin@institutparisregion.fr)

## **4. Objectifs**

Les jeunes suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) constituent une population cumulant des vulnérabilités sociales et scolaires. Leurs consommations de tabac et de cannabis sont très élevées, en comparaison avec la population générale, et, dans une moindre mesure, celle d'alcool. Forte de la démarche « PJJ promotrice de santé » visant la prise en compte de la santé des jeunes, la PJJ a développé l'outil TAC (Tabac, Alcool, Cannabis) visant à favoriser un changement dans les consommations de ces produits et à promouvoir une réflexion sur la responsabilité et la réduction des risques liés à ces consommations

## **5. Matériel et Méthodes**

L'outil et les contenus (kit d'animation, documents pédagogiques) ont été élaborés par la PJJ, en partenariat avec l'association Liberté Couleurs intervenant dans le domaine de la prévention des conduites et comportements à risques chez les jeunes. Il est le fruit d'un travail progressif, fondé sur des expérimentations terrain. Le point de vue des jeunes concernés a été pris en compte. A partir de 2020, les formations à l'outil et le déploiement au niveau de la Direction interrégionale Grand-Ouest ont été initiées et le déploiement national est actuellement en cours.

T.A.C. combine 4 étapes : 2 séances d'accompagnement individuel entre un jeune et son éducateur référent, et 2 séances collectives coanimées par un binôme opérateur de prévention – éducateur.

## **6. Résultats et conclusions**

Les éducateurs constatent une responsabilisation des jeunes participants, une libération de la parole et de l'aisance à s'exprimer, donc un impact sur le développement de leurs compétences psychosociales. De plus, les jeunes améliorent leurs connaissances en addictologie, la réduction des risques et des dommages, ainsi que des structures locales qui peuvent les accompagner (CSAPA notamment).

L'outil ainsi construit est adapté au public ciblé, transférable et structuré.

## **7. Liens d'intérêt**

Pascale Fritsch déclare n'avoir aucun conflit d'intérêt avec l'industrie pharmaceutique, du tabac, de l'alcool, de la cigarette électronique et avec les compagnies de jeu.

Isabelle Touzani déclare n'avoir aucun conflit d'intérêt avec l'industrie pharmaceutique, du tabac, de l'alcool, de la cigarette électronique et avec les compagnies de jeu.

Catherine Embersin-Kyprianou déclare n'avoir aucun conflit d'intérêt avec l'industrie pharmaceutique, du tabac, de l'alcool, de la cigarette électronique et avec les compagnies de jeu.